

COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES

FCP de droit français

SOMMAIRE

Caractéristiques de l'OPC	3
Présentation de l'OPC	5
Changements intervenus et à venir	14
Rapport de gestion	15
Environnement économique	15
Marchés financiers	17
Politique de gestion et perspectives	18
Performances et informations sur l'OPC	19
Informations réglementaires	20
Frais et fiscalité	24
Rapport Général du Commissaire aux Comptes	25
Comptes de l'exercice	29
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Comptes de résultat	32
Annexe aux comptes annuels	33
Règles et méthodes comptables	33
Evolution de l'actif	36
Compléments d'information	37
Inventaire	46
Annexes	49
Information SFDR	49

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion	COVÉA FINANCE SASU 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
Dépositaire	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Commissaires aux comptes	KPMG AUDIT Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 92066 - Paris la Défense
Commercialisateurs	COVÉA FINANCE SASU (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Délégation de la gestion administrative et comptable	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conseillers	Néant

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.covea-finance.fr

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES (ID)

ISIN :FR0013317674

Initiateur : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

Site internet : www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers

Date :27/03/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net de la Part « I(D) » sera systématiquement distribué. Les plus-values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre : L'objectif de gestion est de chercher à procurer aux porteurs, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une participation à la performance des marchés de taux d'intérêt et d'actions, en investissant de façon discrétionnaire en obligations convertibles. La gestion du fonds est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement se fonde dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières (« PEF »), et dans un second temps, sur les caractéristiques financières fondamentales des sociétés, les caractéristiques techniques et leur valorisation via les comités d'investissement.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information et à posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR (calculé coupons nets réinvestis), représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles en actions des pays de la zone Euro.

La gestion de l'OPCVM n'est pas indiciaire, la composition du portefeuille pourra s'écarter à tout moment de celle de l'indicateur.

Catégories d'actifs :

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 60% de l'actif net en titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. L'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excèdera pas 30% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 110% maximum de l'actif net en instruments financiers ayant un caractère obligataire ou monétaire. L'OPCVM est exposé aux obligations convertibles dans une fourchette comprise entre 0% et 110% de l'actif net. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. L'OPCVM est soumis au risque de change à hauteur maximale de 50% de l'actif net.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, crédit, de taux, de change et de volatilité.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Valorisation : quotidienne

Date d'échéance : OPCVM créé le 18/09/2001 pour une durée de 99 ans

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des actions des pays de la zone Euro. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Les investisseurs doivent également connaître et accepter le risque de liquidité en raison des investissements en actions de petites et moyennes capitalisations et l'exposition au risque de change en raison des investissements en devises étrangères.

Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 910 €	6 710 €
	Rendement annuel moyen	-30,91 %	-7,68 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 110 €	9 360 €
	Rendement annuel moyen	-8,90 %	-1,31 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 180 €	11 020 €
	Rendement annuel moyen	1,80 %	1,96 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 110 €	11 870 €
	Rendement annuel moyen	11,11 %	3,48 %

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	40,00 €	222,17 €
Réduction du rendement par an	0,40 %	0,41 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	40,00 €
Coûts de transaction	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	0,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes ?

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://institutionnel.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-obligations-convertibles-i-d>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES (IC)

ISIN :FR0011070762

Initiateur : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

Site internet : www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers

Date :27/03/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « I(C) ».

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre : L'objectif de gestion est de chercher à procurer aux porteurs, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une participation à la performance des marchés de taux d'intérêt et d'actions, en investissant de façon discrétionnaire en obligations convertibles. La gestion du fonds est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement se fonde dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières (« PEF »), et dans un second temps, sur les caractéristiques financières fondamentales des sociétés, les caractéristiques techniques et leur valorisation via les comités d'investissement.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information et à posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR (calculé coupons nets réinvestis), représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles en actions des pays de la zone Euro.

La gestion de l'OPCVM n'est pas indiciaire, la composition du portefeuille pourra s'écarter à tout moment de celle de l'indicateur.

Catégories d'actifs :

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 60% de l'actif net en titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. L'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excèdera pas 30% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 110% maximum de l'actif net en instruments financiers ayant un caractère obligataire ou monétaire. L'OPCVM est exposé aux obligations convertibles dans une fourchette comprise entre 0% et 110% de l'actif net. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. L'OPCVM est soumis au risque de change à hauteur maximale de 50% de l'actif net.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, crédit, de taux, de change et de volatilité.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Valorisation : quotidienne

Date d'échéance : OPCVM créé le 18/09/2001 pour une durée de 99 ans

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des actions des pays de la zone Euro. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Les investisseurs doivent également connaître et accepter le risque de liquidité en raison des investissements en actions de petites et moyennes capitalisations et l'exposition au risque de change en raison des investissements en devises étrangères.

Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 910 €	6 710 €
	Rendement annuel moyen	-30,91 %	-7,67 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 110 €	9 360 €
	Rendement annuel moyen	-8,90 %	-1,31 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 240 €	11 310 €
	Rendement annuel moyen	2,39 %	2,48 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 110 €	12 230 €
	Rendement annuel moyen	11,11 %	4,11 %

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	40,00 €	227,93 €
Réduction du rendement par an	0,40 %	0,41 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	40,00 €
Coûts de transaction	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	0,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes ?

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://institutionnel.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-obligations-convertibles-i-c>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES (AC)

ISIN :FR0000978736

Initiateur : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

Site internet : www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers

Date :27/03/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « A(C) ».

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre : L'objectif de gestion est de chercher à procurer aux porteurs, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une participation à la performance des marchés de taux d'intérêt et d'actions, en investissant de façon discrétionnaire en obligations convertibles. La gestion du fonds est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement se fonde dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières (« PEF »), et dans un second temps, sur les caractéristiques financières fondamentales des sociétés, les caractéristiques techniques et leur valorisation via les comités d'investissement.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information et à posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR (calculé coupons nets réinvestis), représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles en actions des pays de la zone Euro.

La gestion de l'OPCVM n'est pas indiciaire, la composition du portefeuille pourra s'écarter à tout moment de celle de l'indicateur.

Catégories d'actifs :

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 60% de l'actif net en titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. L'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excèdera pas 30% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 110% maximum de l'actif net en instruments financiers ayant un caractère obligataire ou monétaire. L'OPCVM est exposé aux obligations convertibles dans une fourchette comprise entre 0% et 110% de l'actif net. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. L'OPCVM est soumis au risque de change à hauteur maximale de 50% de l'actif net.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, crédit, de taux, de change et de volatilité.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Valorisation : quotidienne

Date d'échéance : OPCVM créé le 18/09/2001 pour une durée de 99 ans

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des actions des pays de la zone Euro. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Les investisseurs doivent également connaître et accepter le risque de liquidité en raison des investissements en actions de petites et moyennes capitalisations et l'exposition au risque de change en raison des investissements en devises étrangères.

Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 840 €	6 640 €
	Rendement annuel moyen	-31,61 %	-7,86 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 960 €	9 200 €
	Rendement annuel moyen	-10,35 %	-1,65 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 080 €	10 860 €
	Rendement annuel moyen	0,76 %	1,67 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 930 €	11 750 €
	Rendement annuel moyen	9,34 %	3,27 %

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	199,00 €	654,05 €
Réduction du rendement par an	2,00 %	1,22 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	99,00 €
Coûts de transaction	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	0,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes ?

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-obligations-convertibles-c>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS

- Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICl.
- Publication de l'annexe précontractuelle SFDR.

CHANGEMENTS À INTERVENIR

- Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.

RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Après avoir été historiquement vigoureuse en 2022, l'inflation a reculé en 2023 dans les grandes économies développées, essentiellement sous l'effet de la baisse des prix des produits énergétiques. Son reflux a aussi bénéficié d'une normalisation du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui avaient souffert de la pandémie de Covid puis de la guerre en Ukraine. Face à des risques toujours jugés importants de maintien d'une inflation trop élevée, les banques centrales ont continué à durcir leur politique monétaire pendant quelques mois, avant de se mettre en pause. Elles restent néanmoins vigilantes face à des tensions persistantes sur le marché du travail et au comportement de marge des entreprises, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Outre la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions internationales se sont aggravées en fin d'année avec la guerre opposant Israël et le Hamas. La polarisation du monde en est exacerbée. Parallèlement, l'élargissement annoncé du groupe des BRICS illustre la volonté de construction d'un « sud global » face à la domination économique de l'occident. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de 3,6% contre le dollar et termine à 1,1050 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 10,3% et termine l'année à 77,04 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a continué de mener une politique restrictive sur le début de l'année, avant de mettre en pause son resserrement monétaire. Après 425 points de base de hausse en 2022, la Réserve Fédérale a de nouveau relevé ses taux directeurs de 100 points de base cette année. Par ailleurs, les faillites de plusieurs banques au printemps 2023 l'ont conduite à instaurer un nouveau programme de prêts aux établissements bancaires, intitulé « Bank Term Funding Program » (BTFP). Sur la fin d'année, les banquiers centraux se sont montrés prêts à se tourner vers la question de l'assouplissement à venir de la politique monétaire. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signale en effet 75 points de base de baisse de taux en 2024, reflétant des prévisions d'inflation en recul. Du côté des prix, l'inflation a diminué de près de moitié sur l'année pour revenir à 3,1% en novembre. En revanche, le recul de l'inflation sous-jacente a été plus modéré, en raison d'une dynamique des prix dans les services qui peine toujours à s'infléchir. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. Du côté de l'activité, l'économie américaine a fait preuve de résilience sur l'année, portée en grande partie par la vigueur de la consommation des ménages.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre est restée prudente face à la persistance de l'inflation. La dynamique des prix a poursuivi son ralentissement tout au long de l'année, bénéficiant d'effets de base favorable sur les prix de l'énergie. En revanche, les tensions sous-jacentes demeurent soutenues en raison de la persistance de l'inflation dans les services. La croissance des salaires est restée élevée, bien que le point haut semble avoir été atteint durant l'été. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année, tout en maintenant un ton prudent. Dans le même temps, l'économie semble toujours à deux vitesses. Alors que le secteur des services s'est repris sur la fin d'année, le secteur manufacturier est toujours en difficulté.

En zone euro, la Banque centrale européenne a elle aussi mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année. Elle a néanmoins adopté un ton prudent, en réaffirmant la volonté de maintenir ses taux élevés pendant une période suffisante pour s'assurer du retour durable de l'inflation à la cible. Elle a également entamé la réduction de son bilan, via la fin des réinvestissements de son portefeuille APP (Asset purchase programme). L'inflation a continué de reculer tout au long de l'année, pour atteindre 2,4% en novembre. Bien qu'une grande partie de cette baisse soit imputable au recul des prix de l'énergie, une diminution des tensions inflationnistes s'observe, dans une moindre mesure, du côté des biens non-énergétiques et des services. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, illustrant ainsi une divergence croissante avec l'économie américaine.

RAPPORT DE GESTION

En Chine, la reprise post-covid a été pénalisée par la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé un renforcement du soutien budgétaire en 2024, qui devrait être orienté vers les industries clés (telles que le numérique, l'intelligence artificielle, l'aérospatial et l'ordinateur quantique), les infrastructures et l'immobilier. Sur le plan politique, Xi Jinping a été réélu pour un troisième mandat de cinq ans lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire en début d'année. Au Japon, la Banque du Japon s'est éloignée - progressivement- de sa politique monétaire ultra accommodante. Elle a en effet assoupli à deux reprises sa politique de contrôle de la courbe de taux, en autorisant le taux souverain à 10 ans à fluctuer au-dessus du seuil de 1%. Elle reste néanmoins la seule banque centrale au monde avec un taux directeur en territoire négatif. Concernant l'activité, après une reprise solide au premier semestre, l'économie nipponne s'est montrée en perte de vitesse sur la deuxième moitié de l'année.

Sources des données: Refinitiv, Bloomberg, US Bureau of Labor Statistics, US Bureau of Economic Analysis, Eurostat, BCE, S&P Global, Statistics Bureau of Japan, Japan Cabinet Office, National Bureau of Statistics of China.

RAPPORT DE GESTION

MARCHÉS FINANCIERS

L'année écoulée a été marquée par un rebond solide des principaux moteurs de performance des obligations convertibles que sont les actions, les taux et le crédit. L'inflation, et plus particulièrement l'ampleur de sa décreue et la réaction associée des banques centrales, a été à nouveau le premier catalyseur des mouvement observés sur les actifs risqués. L'année n'a pas été de tout repos : après un démarrage en fanfare, on a assisté à une succession de pics de volatilité au gré des annonces des banques centrales, de la crise des banques régionales américaines au printemps et dans un contexte géopolitique encore tendu (poursuite de la guerre en Ukraine, résurgence du conflit au Proche-Orient).

L'essentiel des performances a été réalisé lors des deux derniers mois de l'année, après que des données d'inflation sorties un peu en deçà des attentes et des indicateurs d'activité et d'emploi moins bien orientés ont accredité la thèse d'un prochain retournement dans le cycle des taux directeurs de la Fed, de la BCE et de la BOE. Le changement d'orientation du marché a été brutal et les anticipations de baisse des taux directeurs qui ont participé à ce mouvement sont sans doute excessives compte tenu des dynamiques inflationnistes encore présentes.

Sur les marchés obligataires en Zone euro, le taux du Bund allemand à 10 ans s'est détendu de 28 pb à 2,26% après avoir atteint 2,97% début octobre et l'indice souverain de la Zone FTS MTS Global rebondit de 7,06%. Les primes de risques du crédit se sont resserrées sensiblement, avec l'indice iTraxx Crossover en repli de 164 pb à 310 pb.

Les marchés actions ne sont pas en reste : l'indice Stoxx 600 dividendes réinvestis affiche une performance de +15,8%, avec à nouveau une forte hétérogénéité sectorielle. Citons parmi les secteurs gagnants, la technologie (+31,7%), les biens d'équipement (+21,6%) et les banques (+20,3%) tandis qu'on retrouve en bas de classement les ressources de base (-6,5%) et l'alimentation, boisson et tabac (-6,7%).

Notre indice de référence sur les convertibles européennes a progressé de 8,09% dans ce contexte.

Enfin, l'activité primaire sur les obligations convertibles a retrouvé des couleurs en nombre et volume d'émissions après une année 2022 historiquement pauvre. Le marché européen a compté 26 émissions totalisant 12,8Mds EUR (6,8Mds EUR en 2022). Le volume compense celui des obligations remboursées ou converties sur l'exercice (11,6Mds EUR) mais reste inférieur au volume moyen annuel émis entre 2018 et 2022, proche de 16Mds EUR.

RAPPORT DE GESTION

POLITIQUE DE GESTION

Conformément à nos Perspectives Economiques et Financières (PEF), nous avons maintenu tout au long de l'année une sensibilité au marché actions et aux taux inférieure à celle de l'indice de référence.

Nous avons également conservé une discipline très stricte en termes de sélection de valeurs, en étant exigeants sur la qualité de crédit des émetteurs. Notre objectif a été de maximiser le couple risque/rendement à moyen terme et nous sommes par conséquent restés à l'écart de titres sur lesquels la visibilité était selon nous insuffisante même si le profil technique pouvait paraître attrayant, notamment lors d'émissions primaires.

Nous avons recherché tout au long de l'exercice des investissements permettant de répondre aux objectifs du fonds. Ainsi, nous avons participé aux opportunités offertes par le marché primaire lorsque les fondamentaux des émetteurs nous paraissaient satisfaisants. Nous avons en particulier souscrit aux nouvelles émissions convertibles ou échangeables Spie 2028, Lagfin/Campari 2028, Cellnex 2030, Eni 2030, Schneider 2030 et RAG/Evonik 2030.

Parmi les opérations sur titres significatives, nous avons demandé la conversion des obligations Artemis/Kering, BP et MTU Aero Engines à leur échéance. Nous avons également participé aux offres de rachat sur Ubisoft 2024, Lagfin/Campari 2025, Cellnex 2026 et Indra Sistemas 2023.

Nous avons par ailleurs profité de la hausse des taux pour constituer une poche crédit investie sur des obligations classiques du secteur privé pour environ 5% du portefeuille.

En termes d'allocation sectorielle et géographique, nous avons conservé un positionnement défensif sur l'exposition au Royaume-Uni et au secteur immobilier en raison de nos anticipations telles que décrites dans nos PEF.

PERSPECTIVES

Après le spectaculaire rallye de fin d'année, les anticipations des marchés en termes de baisses de taux directeurs en Europe et aux Etats-Unis semblent excessives compte tenu des dynamiques inflationnistes encore présentes. De plus, comme c'est de tradition, un début d'année riche en nouvelles émissions, en particulier sur la partie longue des courbes, nous incite à conserver à court terme, une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence, en particulier sur la zone 10 ans. Nous sommes attentifs à la déformation de la courbe des taux et vigilants sur l'évolution du marché du crédit et la qualité des émetteurs en portefeuille. Nous pourrions, en fonction des conditions de marché, être amené à augmenter notre exposition aux titres indexés à l'inflation ainsi qu'aux émetteurs privés qui offrent une prime attractive par rapport aux souverains.

RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2023, la performance de COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES a été de 5,14 % pour la part AC, de 5,77 % pour la part IC.

La performance de son indice de référence, Bloomberg EMEA Convertibles Europe (non couvert) coupons nets réinvestis, a été de 8,09 %.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Pour l'exercice 2023, l'OPC a eu recours à des instruments financiers dérivés listés : l'exposition au risque de change (USD, GBP et CHF) a été gérée de manière active en fonction des anticipations des comités change avec la mise en place d'opérations de change à terme ou de swaps de change, tandis que le pilotage de l'exposition actions du portefeuille a été affiné avec l'utilisation de futures sur marchés actions (Eurex).

Le fonds n'avait pas de position sur des contrats futures à la fin de l'exercice.

Les liquidités ont été investies en OPCVM monétaire (9,2% au 29/12/2023) ou sur des bons du trésor.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVEA SECURITE G	91 194 388,90	90 029 679,45
FREN REP PRES ZCP 01-06-23	37 720 547,24	37 942 989,87
FRANCE TREASURY BILL ZCP 181023	19 739 976,20	19 808 855,22
FREN REP PRES ZCP 22-02-23		38 000 000,00
UNIT STAT TREA BIL ZCP 09-01-24	10 893 640,37	10 996 376,88
UNIT STAT TREA BIL ZCP 05-12-23	9 336 880,72	9 244 707,41
LYXOR STOXX EUROPE 600 DR	8 251 200,00	6 873 027,80
SIKA AG 0.15% 06-05-23 CV		14 750 038,90
UNIT KING TREA BIL ZCP 21-08-23	6 928 712,29	7 019 596,37
UNIT KING TREA BIL ZCP 30-10-23	5 776 600,48	5 739 166,52

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

INFORMATIONS EN MATIÈRE EXTRA-FINANCIÈRE

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

RAPPORT DE GESTION

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes:

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux.

RAPPORT DE GESTION

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2023, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2023) s'est élevé à 15 055 562 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 12 800 833 euros soit 85% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 254 729 euros, soit 15% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2023, 135 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 035 058 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2023.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

RAPPORT DE GESTION

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GESTION

FRAIS et FISCALITÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Néant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES

8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 25/04/2024 17:20:10

Pascal Lagand
Associé

COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN ACTIF au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	266 308 651,06	357 379 509,48
Actions et valeurs assimilées	11 329 263,02	15 515 961,79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 329 263,02	15 515 961,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	219 206 707,81	265 922 769,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	219 206 707,81	265 922 769,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	9 555 523,23	37 918 050,67
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	9 555 523,23	37 918 050,67
Titres de créances négociables	9 555 523,23	37 918 050,67
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	26 217 157,00	37 946 727,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	26 217 157,00	29 556 807,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		8 389 920,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		76 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		76 000,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	7 321 828,44	17 908 381,41
Opérations de change à terme de devises	7 308 354,86	17 709 135,61
Autres	13 473,58	199 245,80
COMPTES FINANCIERS	1 202 003,09	25 983 950,06
Liquidités	1 202 003,09	25 983 950,06
TOTAL DE L'ACTIF	274 832 482,59	401 271 840,95

BILAN PASSIF au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	254 902 848,77	392 811 911,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	12 340 435,42	-8 452 157,42
Résultat de l'exercice (a,b)	220 101,24	-912 715,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	267 463 385,43	383 447 038,74
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
		76 000,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		76 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		76 000,00
Autres opérations		
DETTES	7 369 097,16	17 748 802,21
Opérations de change à terme de devises	7 218 587,19	17 445 572,42
Autres	150 509,97	303 229,79
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	274 832 482,59	401 271 840,95

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323		1 892 500,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	212 921,46	76 763,05
Produits sur actions et valeurs assimilées	372 336,47	383 063,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 610 588,30	1 139 353,88
Produits sur titres de créances	142 539,95	247,02
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 338 386,18	1 599 427,25
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 747,59	106 682,79
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 747,59	106 682,79
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 336 638,59	1 492 744,46
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 056 041,92	2 400 735,85
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	280 596,67	-907 991,39
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-60 495,43	-4 724,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	220 101,24	-912 715,80

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc...) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.

ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :*Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

*Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :*

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013317674 - Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(D) : Taux de frais maximum de 0.40 % TTC

FR0011070762 - Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C) : Taux de frais maximum de 0.40 % TTC

FR0000978736 - Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C) : Taux de frais maximum de 1 % TTC

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C)	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	383 447 038,74	414 968 125,37
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 860 899,76	28 259 169,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-141 031 994,66	-21 418 666,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 937 972,94	1 598 404,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 345 007,52	-10 744 547,92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 159 562,64	1 860 702,40
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 313 116,50	-2 734 138,63
Frais de transactions	-50 613,94	-5 141,27
Différences de change	-955 789,29	4 025 194,26
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 397 836,59	-31 080 321,45
Différence d'estimation exercice N	2 139 666,48	-4 258 170,11
Différence d'estimation exercice N-1	4 258 170,11	-26 822 151,34
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	76 000,00	-373 750,00
Différence d'estimation exercice N		-76 000,00
Différence d'estimation exercice N-1	76 000,00	-297 750,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	280 596,67	-907 991,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	267 463 385,43	383 447 038,74

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18 003 595,42	6,73
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	201 203 112,39	75,23
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	219 206 707,81	81,96
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	9 555 523,23	3,57
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	9 555 523,23	3,57
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	219 206 707,81	81,96						
Titres de créances	9 555 523,23	3,57						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers						1 202 003,09	0,45	
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	13 705 093,00	5,12	21 685 610,94	8,11	81 062 501,09	30,31	68 486 731,07	25,61	34 266 771,71	12,81
Titres de créances	9 555 523,23	3,57								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 202 003,09	0,45								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	18 758 609,34	7,01						
Titres de créances			4 592 372,97	1,72				
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	159 186,20	0,06	137 355,57	0,05	790 133,30	0,30		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	7 218 587,19	2,70						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	7 308 354,86
	Souscriptions à recevoir	13 473,58
TOTAL DES CRÉANCES		7 321 828,44
DETTES		
	Vente à terme de devise	7 218 587,19
	Frais de gestion fixe	150 509,97
TOTAL DES DETTES		7 369 097,16
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-47 268,72

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	76,1343	1 744 890,37
Parts rachetées durant l'exercice	-24,4436	-557 972,34
Solde net des souscriptions/rachats	51,6907	1 186 918,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 916,3833	
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	211,0000	5 116 009,39
Parts rachetées durant l'exercice	-107,5015	-2 689 315,83
Solde net des souscriptions/rachats	103,4985	2 426 693,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 141,8461	
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(D)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1 295 995,6895	-137 784 706,49
Solde net des souscriptions/rachats	-1 295 995,6895	-137 784 706,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

En montant

Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C)

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C)

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(D)

Total des commissions acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

3.7. FRAIS DE GESTION

29/12/2023

Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C)

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 1 344 344,02

Pourcentage de frais de gestion fixes 1,00

Rétrocessions des frais de gestion

Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C)

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 496 524,01

Pourcentage de frais de gestion fixes 0,40

Rétrocessions des frais de gestion

Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(D)

Commissions de garantie

Frais de gestion fixes 215 173,89

Pourcentage de frais de gestion fixes 0,40

Rétrocessions des frais de gestion

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION**3.9. AUTRES INFORMATIONS****3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

29/12/2023

Titres pris en pension livrée

Titres empruntés

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

29/12/2023

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			24 692 907,00
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	24 692 907,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			24 692 907,00

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	220 101,24	-912 715,80
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	220 101,24	-912 715,80

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-277 215,23	-838 089,38
Total	-277 215,23	-838 089,38

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	497 316,47	-35 312,26
Total	497 316,47	-35 312,26

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(D)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		-39 314,16
Total		-39 314,16

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 340 435,42	-8 452 157,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	12 340 435,42	-8 452 157,42

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 384 217,17	-2 875 706,49
Total	6 384 217,17	-2 875 706,49

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 956 218,24	-2 638 696,23
Total	5 956 218,24	-2 638 696,23

	29/12/2023	30/12/2022
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(D)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	0,01	-2 937 754,70
Total	0,01	-2 937 754,70

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	280 318 008,98	329 534 134,88	414 968 125,37	383 447 038,74	267 463 385,43
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES A(C) en EUR					
Actif net	135 682 933,47	136 972 791,06	143 693 577,82	130 218 612,13	138 119 710,05
Nombre de titres	5 846,0917	5 850,5523	5 860,2717	5 864,6926	5 916,3833
Valeur liquidative unitaire	23 209,16	23 411,94	24 519,95	22 203,82	23 345,29
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	174,57	288,22	497,42	-490,34	1 079,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-128,62	-161,90	-167,56	-142,90	-46,85
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(C) en EUR					
Actif net	47 977 734,69	53 236 808,58	113 441 887,53	119 824 044,85	129 343 675,38
Nombre de titres	1 965,0000	2 148,5780	4 345,3476	5 038,3476	5 141,8461
Valeur liquidative unitaire	24 416,14	24 777,69	26 106,51	23 782,40	25 155,10
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	183,23	305,04	527,41	-523,72	1 158,38
Capitalisation unitaire sur résultat	6,44	-27,42	-25,72	-7,00	96,71
Part COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I(D) en EUR					
Actif net	96 657 340,82	139 324 535,24	157 832 660,02	133 404 381,76	
Nombre de titres	914 633,2170	1 299 140,2142	1 396 809,7788	1 295 995,6895	
Valeur liquidative unitaire	105,67	107,24	112,99	102,93	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,79	1,32	2,28	-2,26	
Distribution unitaire sur résultat	0,05				
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	-0,11	-0,11	-0,03	

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	2 437	475 824,25	0,18
SYMRISE AG	EUR	12 596	1 255 065,44	0,47
TOTAL ALLEMAGNE			1 730 889,69	0,65
FRANCE				
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	19 643	2 355 195,70	0,88
L'OREAL	EUR	7 000	3 154 550,00	1,18
ORANGE	EUR	70 000	721 280,00	0,27
TOTAL FRANCE			6 231 025,70	2,33
ITALIE				
SNAM	EUR	439 065	2 043 847,58	0,77
TOTAL ITALIE			2 043 847,58	0,77
ROYAUME-UNI				
UNILEVER PLC	EUR	30 179	1 323 500,05	0,49
TOTAL ROYAUME-UNI			1 323 500,05	0,49
			TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4,24
			TOTAL Actions et valeurs assimilées	4,24
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	3 700 000	3 991 291,45	1,49
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	8 500 000	8 328 586,35	3,12
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	6 600 000	6 575 415,00	2,46
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	5 100 000	4 559 234,46	1,71
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.5% 27-09-28	EUR	750 000	806 579,39	0,30
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	EUR	5 000 000	5 194 687,64	1,94
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	1 200 000	1 126 302,00	0,42
TOTAL ALLEMAGNE			30 582 096,29	11,44
BELGIQUE				
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	7 000 000	6 568 660,00	2,46
TOTAL BELGIQUE			6 568 660,00	2,46
DANEMARK				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	1 700 000	1 630 066,04	0,61
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 21-05-24	EUR	4 000 000	3 919 420,00	1,46
TOTAL DANEMARK			5 549 486,04	2,07

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	5 800 000	6 212 416,77	2,33
CELLNEX TELECOM 2.125% 11-08-30 CV	EUR	8 500 000	8 830 724,08	3,29
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	7 500 000	7 577 626,23	2,83
TOTAL ESPAGNE			22 620 767,08	8,45
FRANCE				
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	360 000	6 387 120,00	2,39
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.5% 18-01-29	EUR	2 000 000	2 112 163,29	0,79
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	120 905	7 345 522,82	2,74
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	7 000 000	9 066 273,77	3,38
ENGIE 3.625% 11-01-30 EMTN	EUR	2 800 000	2 978 053,34	1,12
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 21-10-25	EUR	1 800 000	1 824 621,79	0,69
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	500 000	552 804,80	0,20
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	19 262	3 152 178,15	1,17
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	53 000	9 917 519,00	3,71
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	44 569	8 732 292,75	3,27
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	EUR	1 700 000	1 840 942,70	0,69
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	41 000	7 733 297,00	2,89
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	4 000 000	4 198 968,89	1,57
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375% 15-11-28	EUR	6 000 000	5 895 237,87	2,20
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	15 175	1 681 177,55	0,63
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	212 209	6 623 891,73	2,48
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	51 818	5 682 439,61	2,12
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	92 379	8 305 010,67	3,11
TOTAL FRANCE			94 029 515,73	35,15
ITALIE				
ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN	EUR	4 000 000	4 243 926,89	1,59
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	8 700 000	8 134 019,84	3,04
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	4 000 000	3 958 680,00	1,48
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	5 700 000	6 307 363,50	2,36
SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN	EUR	2 000 000	2 046 782,86	0,76
TOTAL ITALIE			24 690 773,09	9,23
LUXEMBOURG				
LAGFIN SCA 3.5% 08-06-28 CV	EUR	5 500 000	5 421 742,36	2,03
TOTAL LUXEMBOURG			5 421 742,36	2,03
PAYS-BAS				
ABB FINANCE 3.25% 16-01-27	EUR	750 000	782 938,10	0,29
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	7 100 000	7 129 678,00	2,67
HEINEKEN NV 3.875% 23-09-24	EUR	1 500 000	1 517 376,27	0,57
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	USD	6 000 000	5 592 048,26	2,09

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
QIAGEN NV ZCP 17-12-27 CV	USD	3 000 000	2 457 665,16	0,92
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 13-01-26	EUR	1 500 000	1 555 065,51	0,58
TOTAL PAYS-BAS			19 034 771,30	7,12
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-25	USD	3 600 000	3 937 878,73	1,47
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	6 200 000	6 771 017,19	2,54
TOTAL SUISSE			10 708 895,92	4,01
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			219 206 707,81	81,96
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			219 206 707,81	81,96
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRENCH REPUBLIC ZCP 13-03-24	EUR	5 000 000	4 963 150,26	1,86
TOTAL FRANCE			4 963 150,26	1,86
ROYAUME-UNI				
UK TREASURY BILL ZCP 220124	GBP	4 000 000	4 592 372,97	1,71
TOTAL ROYAUME-UNI			4 592 372,97	1,71
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			9 555 523,23	3,57
TOTAL Titres de créances			9 555 523,23	3,57
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
COVEA SECURITE G	EUR	109 500	24 692 907,00	9,23
LYXOR STOXX EUROPE 600 DR	EUR	7 000	1 524 250,00	0,57
TOTAL FRANCE			26 217 157,00	9,80
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			26 217 157,00	9,80
TOTAL Organismes de placement collectif			26 217 157,00	9,80
Créances			7 321 828,44	2,74
Dettes			-7 369 097,16	-2,76
Comptes financiers			1 202 003,09	0,45
Actif net			267 463 385,43	100,00

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : N/A <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.
2. L'engagement sur l'amélioration de la note du portefeuille par rapport à son univers a été tenu.
3. Le fonds a suivi les indicateurs suivants par rapport à la dette souveraine :
 1. des états ayant ratifié l'accord de Paris,
 2. l'intensité carbone par habitant,
 3. l'égalité homme/femme,
 4. le nombre de brevets déposés,

ainsi que la part des obligations verts, sociales et durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateurs de durabilité	29/12/2023
Part des entreprises exposées au pétrole et gaz non conventionnel	0,0%
Part des entreprises exposées au charbon (hors énergéticiens) concernées par notre politique d'exclusion	0,0%
Note moyenne ESG du portefeuille	0,56

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Note moyenne ESG de l'univers	0,48
Nombre moyen de brevets déposés annuellement dans les Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	39469,86
Intensité carbone par habitant moyenne des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi (tonnes CO2 / habitant)	4,50
Indice d'inégalité moyen entre les hommes et les femmes ("Gender Inequality Index" des Nations Unies) des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	0,09
Part d'Etats (et assimilés) ayant ratifié (ou équivalent) l'Accord de Paris dans les investissements directs du produit	100%
Part des obligations ESG (ex. vertes, sociales, durables, Sustainability-Linked Bonds) dans les investissements directs en titres de créance du produit (stock)	4,81%

Sources : Covéa Finance, ISS, Urgewald, UNCTC, UNDP, IEA, WIPO

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Conformément aux informations présentes dans l'annexe précontractuelle du produit, celui-ci n'a pas pris en compte les PAI au titre de l'exercice 2023.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
COVEA SECURITE G	NON DEFINI	9,27 %	FRANCE
SAFFP 0% 01/04/2028 CV	Industrie	3,72 %	FRANCE
ELISGP 2.25% 22/09/2029 CV	Industrie	3,40 %	FRANCE
CLNXSM 2.125% 11/08/2030 CV	Services de Communication	3,32 %	ESPAGNE
SUFP 0% 15/06/2026 CV	Industrie	3,28 %	FRANCE
DPWGR 0.05% 30/06/2025 CV	Industrie	3,13 %	ALLEMAGNE
WLNFP 0% 30/07/2026 CV	Produits financiers	3,12 %	FRANCE
NEXIIM 1.75% 24/04/2027 CV	Produits financiers	3,05 %	ITALIE
SOIFP 0% 01/10/2025 CV	Technologies de l'information	2,90 %	FRANCE
IBESM 0.8% 07/12/2027 CV	Services aux Collectivités	2,85 %	ESPAGNE
EDENFP 0% 06/09/2024 CV	Produits financiers	2,76 %	FRANCE
AMXLMM 0% 02/03/2024 CV	Services de Communication	2,68 %	PAYS-BAS
STM 0% 04/08/2027 CV	Technologies de l'information	2,54 %	PAYS-BAS
VIEFP 0% 01/01/2025 CV	Services aux Collectivités	2,49 %	FRANCE
FREGR 0% 31/01/2024 CV	Soins de santé	2,47 %	ALLEMAGNE

Hors dérivés

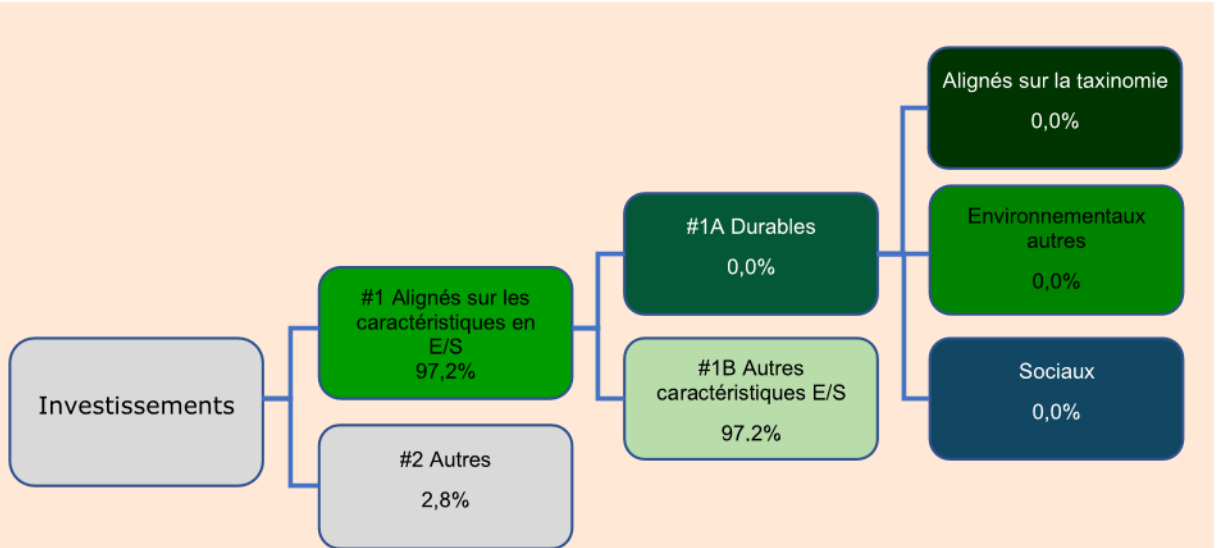
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

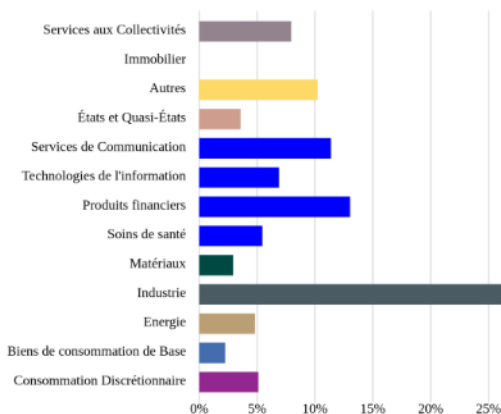
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

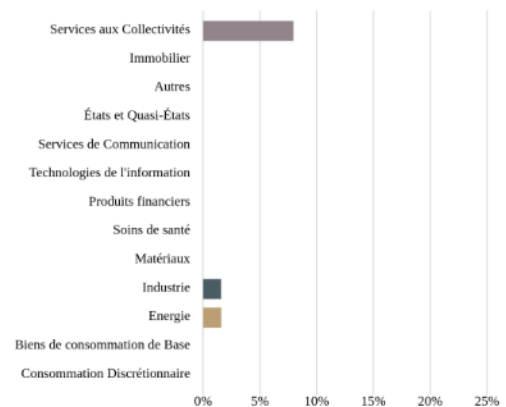
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Exposition sectorielle – Répartition globale



Exposition sectorielle – Combustibles fossiles



Hors dérivés

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Sources : Covéa Finance, ISS

Sous secteurs GICS 2	Répartition Globale	Combustibles fossiles
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	0,00 %	0,00 %
Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail	0,00 %	0,00 %
Transports	6,99 %	0,00 %
Services financiers	13,04 %	0,00 %
Services de Télécommunication	8,56 %	0,00 %
Services Commerciaux et Professionnels	4,96 %	1,57 %
Services Consommateurs	0,00 %	0,00 %
Services aux Collectivités	7,95 %	7,95 %
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	6,90 %	0,00 %
Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	3,01 %	0,00 %
Produits Domestiques et de Soins Personnel	1,67 %	0,00 %
Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	0,57 %	0,00 %
Médias et Divertissement	2,83 %	0,00 %
Matériel et Equipement de Technologies de l'Information	0,00 %	0,00 %
Matériaux	2,93 %	0,00 %
Logiciels et Services	0,00 %	0,00 %
Immobilier	0,00 %	0,00 %
Equipements et Services de santé	2,46 %	0,00 %
Energie	4,83 %	1,59 %
Biens d'équipement	14,37 %	0,00 %
Biens de Consommation Durables et Habillement	2,76 %	0,00 %
Banques	0,00 %	0,00 %
Automobiles et Composants Automobiles	2,36 %	0,00 %
Assurance	0,00 %	0,00 %
Autres	10,23 %	0,00 %
Etats ou Quasi-états	3,57 %	0,00 %

Hors dérivés



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

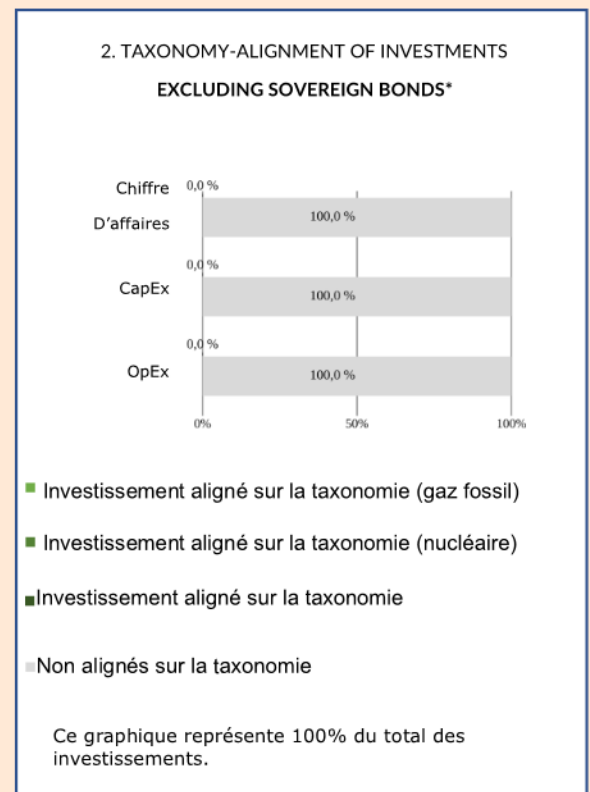
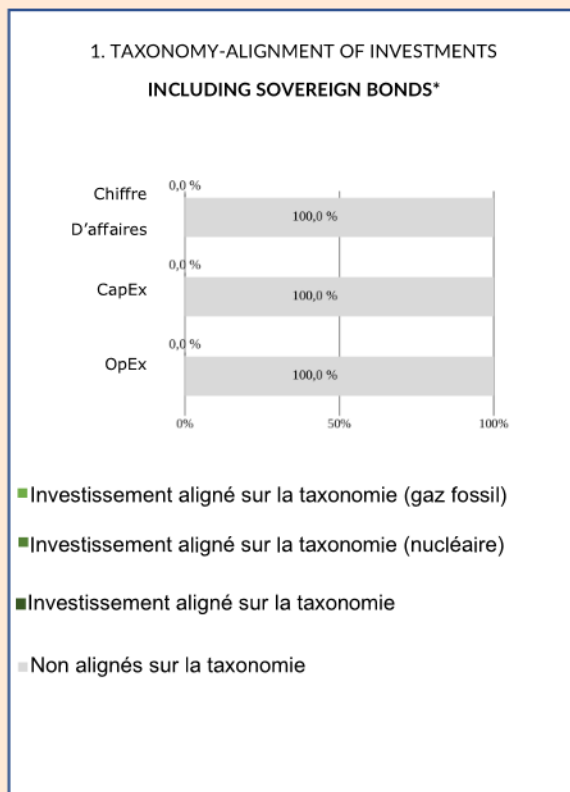
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2023.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. La politique d'exclusion normative et sectorielle de la société de gestion et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie) a été appliquée à l'ensemble des portefeuilles.

Covéa Finance dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité. Les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles.

Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Covéa Finance sur ces sujets.

2. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs est issue à la fois d'une notation fournie par un prestataire externe et aussi d'une notation interne réalisée par l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière. Cette dernière se base sur une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité.

Cette notation est communiquée à l'ensemble des équipes de gestion, leur permettant d'intégrer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.

Tous nos fonds Catégorie 2 AMF suivent une approche « en amélioration de note » (c'est-à-dire que la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à celle de l'univers investissable). Par ailleurs, un critère de couverture est à respecter (supérieur à 90 % pour les titres catégorisés Investissement / grandes capitalisations / pays développés, et supérieur à 75 % pour les titres catégorisés Haut Rendement/ petites et moyennes capitalisations / pays émergents).

3. La sélection d'obligations peut porter sur des obligations vertes, sociales ou durables. Les équipes Gestion taux investissent dans ces obligations destinées à financer des projets définis. À chaque investissement d'une nouvelle obligation identifiée comme « durable », l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière doit réaliser une notation initiale qui sert à vérifier le caractère « durable » de cette obligation. Un contrôle annuel portant sur la qualité du reporting et de l'allocation des financements est ensuite réalisé jusqu'à maturité de l'obligation par les analystes.

4. L'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière réalise annuellement une étude des émetteurs souverains dans lesquels Covéa Finance est investi ou est susceptible d'investir suivant une méthodologie propriétaire. Cette analyse tient notamment compte de la ratification de l'Accord de Paris par ces Etats, de leur intensité carbone par habitant, de leur indice d'inégalité de genre et du nombre de brevets déposés dans l'année. Les résultats de cette étude sont partagés avec les équipes de Gestion qui peuvent accorder une préférence d'investissement pour les Etats les plus avancés sur un ou plusieurs de ces quatre indicateurs.